



Hakim BALOUL

Il est enseignant chercheur à l'université de Boumerdes. Il enseigne les modules concernant l'environnement (pollution atmosphérique, traitement des effluents gazeux, traitement des eaux, écologie, développement durable). Il était formateur au niveau de l'institut algérien de normalisation (IANOR) sur la norme ISO 14001. Il a effectué plusieurs audits sur la certification de produits pour le compte de l'IANOR. Il a réalisé plusieurs études d'impact environnementales et d'audits environnementales. Il a occupé le poste de chef de département certification pendant une année au niveau de l'organisme algérien d'accréditation (ALGERAC). Il est président du comité certification au sein de l'organisme algérien d'accréditation (ALGERAC).

Email : h.baloul@gmail.com

Intégration du genre dans les évaluations environnementales

I. Les évaluations environnementales

I.1 Historique de la prise de conscience environnementale

Depuis la révolution industrielle, l'occident a vécu sous le signe du développement effréné et de la croissance économique, qui met en avant la production et la consommation de biens matériels. Cependant, dès le début des années 70, avec la Conférence de Stockholm de 1972 le concept d'écodéveloppement a pris naissance. Il préconise de prendre en considération l'environnement avec le développement économique.

Durant les années 80 il ya eu une prise de conscience et une reconnaissance des pollutions globales qui ont été déclenchées par le rapport de la commission Brundtland en 1987 et surtout avec la **Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED)**, qui ont introduit la notion de développement durable.

Le troisième niveau de la prise de conscience qui a commencé avec le **Sommet de la Terre de Johannesburg** en 2002. Les deux principes fondamentaux qui sont Le **droit à un environnement de qualité** pour tous et le **droit de chacun d'être informé** ainsi que la consultation sur les questions environnementales ont été transcrits par des textes réglementaires et des conventions internationales.

La figure 1, donne la chronologie des différents événements marquants de la prise de conscience environnementale

Toutes les grandes conventions des Nations Unies portant sur l'environnement, notamment la Convention-cadre sur les changements climatiques, la Convention sur la diversité biologique et la Convention sur la lutte contre la désertification, font explicitement appel à l'évaluation environnementale et à ses méthodes et pratiques pour assurer une planification cohérente avec leurs objectifs.

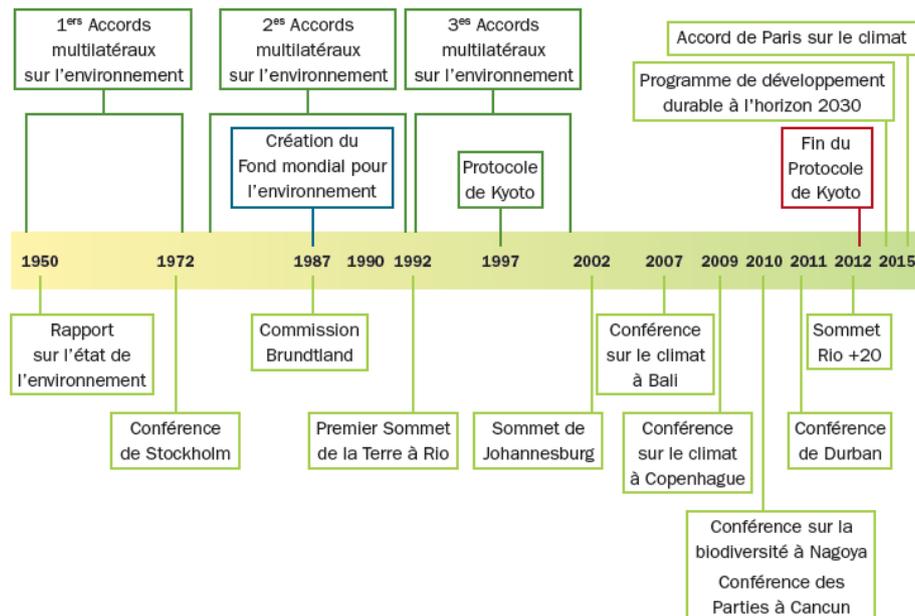


Figure 1 : Chronologie des différents événements marquants de la prise de conscience environnementale.

I.2. L'évaluation environnementale

L'évaluation environnementale a vu le jour en 1970 aux États-Unis avec la *National Environmental Policy Act* (NEPA), une réglementation qui exige de prendre en compte le volet environnement dans la prise de décision.

Après c'est le Canada, le Québec, et la communauté européenne qui réglementent les études d'impact environnementales.

En Algérie il ya eu le décret exécutif n° 90-78 du 27 février 1990 relatif aux études d'impact sur l'environnement.

I.2.1 Définition de l'évaluation environnementale :

L'évaluation environnementale désigne l'ensemble de la démarche destinée à :

- ❖ Analyser les effets sur l'environnement
 - d'un projet d'aménagement,
 - d'un programme de développement,
 - d'une action stratégique,
- ❖ Mesurer leur acceptabilité environnementale,
- ❖ Éclairer les décideurs.

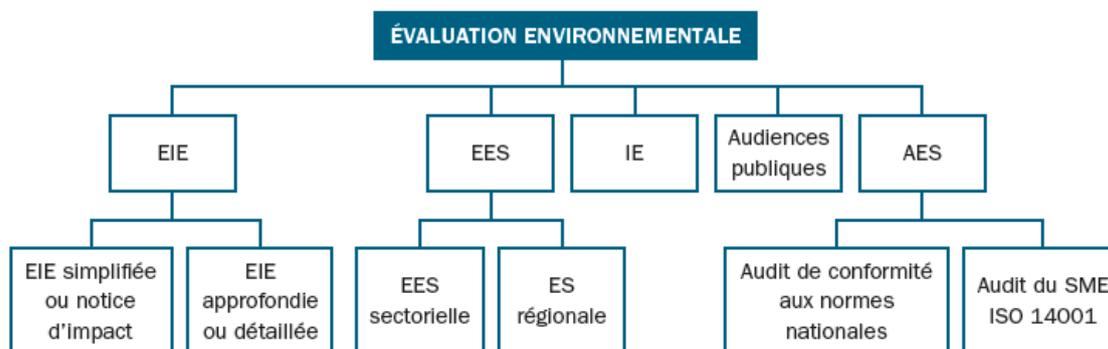
Elle vise à :

- ❖ Améliorer la décision par une prise en compte explicite et sélective des considérations environnementales,
- ❖ Fournir une base solide pour la gestion des conséquences sur l'environnement des actions d'aménagement,
- ❖ Permettre aux citoyens de s'exprimer sur les modifications prévisibles de leur cadre de vie,
- ❖ Favoriser l'intégration des objectifs fondamentaux que sont la protection de l'environnement et le développement durable.

L'évaluation environnementale dispose de nombreux outils.

Parmi ceux-ci, l'étude d'impact sur l'environnement qui analyse les effets positifs et négatifs des projets de travaux et d'aménagement sur l'environnement et le cadre de vie.

La figure 2 montre une synthèse des principaux outils d'évaluations environnementales



Source : Dossou Guèdègbé (2012).

Figure 2 : principaux outils d'évaluations environnementales

II. Le genre et son intégration dans l'évaluation environnementale

II.1 Introduction

L'égalité des sexes et l'émancipation de la femme - la gestion saine de l'environnement sont au cœur des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et sont des conditions à remplir pour surmonter la pauvreté, la faim et la maladie.

Qu'est-ce que le genre ?

Le genre fait référence aux opportunités et attributs sociaux associés au fait d'être un homme ou une femme et aux relations entre les femmes, les hommes, entre les filles et les garçons ainsi qu'aux relations entre femmes et entre hommes. Ces attributs, opportunités et relations sont des constructions sociales. Cela signifie que ce sont des constructions et des produits de la société et, en cela, ils peuvent être modifiés et transformés.

II.2 – Quelques données sur le genre :

- 70% des 1,3 milliard de personnes en état d'extrême pauvreté sont des femmes et des filles
- 66% est le pourcentage mondial des heures de travail qu'effectuent les femmes
- 1% est le pourcentage mondial des propriétés foncières qui appartiennent aux femmes
- 60% est le pourcentage mondial des 876 millions d'adultes analphabètes.

- 25% est le pourcentage mondial des femmes indigentes ou qui habitent dans des conditions de pauvreté extrême
- Une étude réalisée dans 141 pays a montré que les désastres et leurs répercussions ont tué en moyenne plus de femmes que d'hommes
- L'égalité de genre peut favoriser l'élimination de la pauvreté, le développement durable, la réduction des risques de désastres et l'augmentation des revenus familiaux

II.3 Le genre et les changements climatiques :

Les groupes sociaux marginalisés, dont les femmes, risquent de subir de façon disproportionnée les impacts des changements climatiques, cela d'autant plus qu'ils sont généralement sous-représentés dans les instances décisionnelles. Une approche intersectionnelle est donc essentielle afin que les stratégies d'adaptation aux changements climatiques soient modulées selon les besoins différenciés de ces groupes, de même qu'un travail en profondeur pour changer les équilibres décisionnels.

Perceptions, attitudes et rôles des femmes et des hommes dans la lutte aux changements climatiques peuvent être en grande partie expliquées par les rapports sociaux de sexe, les stéréotypes de genres et la division sexuée du travail (les femmes étant encore en grande partie responsables des tâches ménagères et des soins de la famille). Ces différences doivent être considérées lors de l'adoption de politiques et législations dans la lutte aux changements climatiques afin d'éviter d'exacerber les inégalités sociales.

Par contre, il faut aussi analyser les dynamiques et les structures sociétales à la base de ces différences afin d'éviter de reproduire les stéréotypes de genres et de pouvoir atteindre l'égalité des sexes. Il s'agit donc d'examiner à la fois l'impact du genre sur les politiques de lutte aux changements climatiques afin que celles-ci soient le plus efficaces possible, ainsi que l'impact de ces politiques sur les relations entre les sexes, sur l'égalité des femmes et des hommes, et sur les inégalités sociales plus généralement.

II.3.1 Perceptions différentes entre les femmes et les hommes selon une étude américaine

La présence des hommes et des femmes dans les cercles de décision est très importante car ils ont des perceptions différentes mais complémentaires des questions environnementales, en effet certaines études ont montré que :

- les femmes ont une meilleure compréhension du phénomène des changements climatiques et expriment une plus grande préoccupation pour cet enjeu que les hommes;
- les femmes croient à 64% contre 56% des hommes que les changements climatiques sont causés par l'activité humaine;
- les femmes préfèrent les solutions ancrées dans les changements de comportements tandis que les hommes préfèrent les solutions techniques et technologiques

II.4 - Outils de prise en compte du genre dans l'évaluation environnementale

II.4.1 Intégration du genre dans les études d'impact environnemental et social (ÉIES):

La procédure d'étude d'impact environnemental et social (ÉIES) passe par des étapes dont les plus importantes sont : la justification et la description du projet ; l'inventaire du milieu récepteur ; l'analyse des impacts et les mesures d'atténuation ; et le plan de gestion environnementale (surveillance et suivi).

Le tableau 1 suivant présente les éléments de réflexion favorisant l'intégration du genre dans les étapes de la démarche d'ÉIES.

Tableau 1 : Cadre méthodologique d'intégration du genre dans la démarche de l'étude d'impact environnementale et sociale (ÉIES)

Étapes de l'étude d'impact environnemental et social	Comment favoriser l'intégration du genre ?
Justification et description du projet (cadrage)	<ul style="list-style-type: none"> • Produire des documents sensibles au genre (genre dans les objectifs, les approches, les indicateurs, etc.) • Présenter un argumentaire qui prend en compte la dimension genre • Travailler avec des experts compétents en genre, équipe multidisciplinaire et mixte • Prévoir des grilles d'analyse du genre
Inventaire du milieu récepteur, analyse des impacts et mesures d'atténuation	<p>Inventaire : Voir la liste des questions à poser pour connaître le contexte du projet</p> <p>Analyse des impacts et mesures d'atténuation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyser les impacts différenciés des mesures préconisées sur les F/H et les rapports de genre • Garantir la parité et une représentation équitable F/H dans les instances chargées de la mise en œuvre des mesures d'atténuation
Plan de gestion environnementale (surveillance et suivi de l'environnement)	<p>Processus de suivi</p> <ul style="list-style-type: none"> • Garantir la parité et une représentation équitable F/H dans le développement des indicateurs • Garantir la parité et une représentation équitable F/H dans les instances, outils et mécanismes de suivi <p>Développer des indicateurs du suivi du milieu pour les indicateurs de base</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir des indicateurs sur la participation femmes/hommes dans toutes les activités • Prévoir des mesures d'actions positives pour favoriser la participation des femmes aux formations (ex. : bourses) • Développer des mesures d'incitation des femmes : adapter et cibler la communication • Analyser les critères et conditions des formations : sont-ils discriminants ? Repérer pour les éliminer les

	logiques d'exclusion basées sur le genre dans les formations
--	--

II.4.1.1 Exemple de l'intégration du genre dans la construction d'un barrage hydroélectrique

Pour intégrer le genre dans la procédure et les outils de l'évaluation environnementale, il faut cerner les rapports de Genre dans le milieu social et les lier aux risques et impacts environnementaux.

Le tableau 2 montre l'intégration du genre dans l'étude d'impact environnementale et sociale d'un projet de construction d'un barrage hydroélectrique.

Tableau 2 : intégration du genre dans l'étude d'impact environnementale et sociale d'un projet de construction d'un barrage hydroélectrique.

Projet	Risques environnementaux et sociaux	Enjeux genre
Construction d'un barrage hydroélectrique	Perte de superficies forestières (écosystèmes, ressources ligneuses, agro forestières, médicinales et valeur spirituelle)	Qui utilise les produits ligneux, non ligneux? Pour faire quoi? Avec quels bénéfiques? Rôle des différents produits dans la gestion pour les fonctions vitales du ménage (santé, alimentation, sécurité, habitat, revenus)
	Sanitaires (maladies hydriques)	Qui sont les personnes vulnérables à la maladie? Pourquoi? (âge, physiologie ex femmes enceintes... ou responsabilités professionnelles, sociales familiales)
	Perte de zones sensibles au plan environnemental, d'espèces menacées	Qui perd/gagne quoi dans la restriction, limitations, perturbation, pertes des superficies et de l'accès aux ressources
	Déplacement des populations (terres)	Les F et les H sont-ils au même niveau d'info sur les risques liés à leur conditions de vie, des

II.4.2 Intégration du genre le processus de l'évaluation environnementale stratégique (ÉÉS) :

Le tableau 3, montre comment intégrer le genre dans le processus de l'évaluation environnementale stratégique (ÉÉS)

Tableau 3. Matrice de prise en compte du genre dans le processus de l'évaluation environnementale stratégique (ÉÉS)

Étape de l'évaluation environnementale stratégique (ÉÉS)	Comment favoriser l'intégration du genre ?
1. Établissement du contexte et des objectifs	<p>Analyse du contexte</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire une analyse de genre des différentes conventions/cadres environnementaux (cohérence, points d'ancrage, contradictions, écarts politiques, etc.). • Désagréger les données stratégiques nationales en rapport avec le secteur concerné. Ex. : énergie – infos sur l'accès des H/F à l'énergie (domestique, productive, forme de collecte des sources d'énergie). • Veiller à une représentation non stéréotypée du genre (femmes victimes). <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifier la prise en compte des besoins différenciés des femmes et des hommes dans les conventions, plans et politiques nationales liées à l'environnement. • Développer des stratégies pour éliminer les logiques d'exclusion et d'inégalités dans les cadres légaux, politiques... • Prendre en compte des rapports de force entre PTF dans les négociations. <p>Où sont les femmes, où est le genre ? Indicateurs.</p>
2. Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Définir les profils et compétences des acteurs en termes de genre (sexes, âges, langues, profils professionnels, etc., dans les équipes). • Rechercher la place du genre dans les espaces d'échange (écoles, colloques, instances à différents niveaux). • Utiliser des méthodologies d'analyse et d'intervention sensibles au genre. • Budgétiser en accord avec les orientations politiques sur l'égalité femmes/hommes et en reflet des rapports et inégalités repérés dans le contexte.

<p>3. Information et orientation du processus décisionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Garantir que les mécanismes de partage des infos entre partenaires et acteurs sont inclusifs des femmes et des hommes dans les différents groupes concernés – développer des stratégies rectificatives de l'exclusion. • Définir une vision claire du genre et de l'objectif « égalité » dans les processus et outils de capitalisation entre partenaires. • Prendre des mesures pour la parité et une représentation équitable F/H dans les instances créées au niveau stratégique des politiques.
<p>4. Suivi et évaluation</p>	<p>Développer des indicateurs sexo-spécifiques (<i>baseline</i>) pour suivre l'évolution du contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'aménagement forestier, par ex. liens entre types d'énergie et usage par les F et les H. • Santé en lien avec l'environnement, la gestion de la santé (taux de prévalence désagrégés). • Emplois, formation, revenus liés à l'environnement. • Accès au crédit. • Production de l'info dans différents espaces et canaux (ex. marchés, petits commerces, tontines) – interrogations des circuits. • Accès à l'info (participation aux instances de décision, espace d'info). • TIC (accès radio, programmes, contenu des programmes). • Tenure foncière (coutumier, héritage). • Accès à l'habitat (difficultés en cas de conflit conjugal). • Autonomie (physique, financière, mentale, mobilité). • Violences au sein des ménages, mais aussi dans l'espace public • Indicateurs de prise en compte du genre dans les interventions.

Conclusion :

L'introduction du genre dans les évaluations environnementales et ce par rapport aux changements climatiques est très importante car les femmes sont généralement les victimes des effets négatifs des projets industriels, mais aussi des changements climatiques.

Egalement, au niveau de la perception des problèmes environnementaux et du changement climatique sont vue différemment par les hommes et les femmes il serait important d'assurer la présence des femmes dans le processus décisionnel.

Bibliographie

1. USAID Agence des États-Unis pour le développement international
2. OXFAM, 2007 Millennium Development Goals Gender Quiz
3. Social Watch Gender Equity Index, 2008
4. Guide méthodologique sur l'intégration du genre dans les évaluations environnementales. Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) 2016
5. L'intégration de la dimension de genre dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques au Québec. Genre et changement climatique Boîte à Outils : Georgina Aboud Mai 2012 BRIDGE.
6. Institut de la Francophonie pour le développement durable et Université Senghor, 2019, *Évaluations environnementales des politiques et projets de développement* [Sous la direction de Yelkouni, M. et E.L. Ngo-Samnick]. IFDD, Québec, Canada, 272 p.
7. L'étude d'impact sur l'environnement -P a t r i c k M i c h e l • BCEOM
Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement